

COMMUNE DE PRIAY

Compte–rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2017

Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2016 a été approuvé à l'unanimité.

Absents excusés : Christian OWCZAREK, Eric TEYSSIER.

Absents : Jean François BRAON, Jean-Louis FAVIER.

Secrétaire de séance : Jocelyne ARENA.

Monsieur le Maire annonce que la délibération portant sur l'autorisation au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget assainissement est retirée de l'ordre du jour.

DELIBERATIONS

Portant sur la modification des statuts de la Communauté de Communes Rives de l'Ain-Pays du Cerdon.

Les lois MAPTAM et NOTRe ont modifié le nombre et la rédaction des compétences obligatoires et optionnelles confiées aux communautés de communes. Monsieur le Maire propose donc d'adopter la nouvelle rédaction de l'article 2 des statuts de la Communauté de Communes qui porte sur ses compétences sachant que les compétences obligatoires et optionnelles restent inchangées.

Adoptée à l'unanimité

Portant sur le refus du transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme.

Monsieur le Maire rappelle que la loi ALUR opère un transfert automatique de la compétence plan local d'urbanisme (PLU), des communes à la communauté de commune au 27 mars 2017 sauf en cas de délibérations contraires d'au moins 25% des communes représentant 20% de la population dans les 3 mois précédant cette échéance. Lors de la séance communautaire du 21 décembre 2016, le conseil de notre communauté de communes s'est prononcé à l'unanimité contre la prise de cette compétence.

Adoptée à l'unanimité

Portant sur l'acquisition d'une bande de terrain –Aménagement arrêt scolaire RD90b route des Carrons- Délibération modificative.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 17 octobre 2016 le Conseil Municipal avait décidé d'acquérir une bande de terrain de 20 m² cadastrée D1986 route des Carrons RD 90b à

M. François DUCROZET pour un montant de 100 € afin d'aménager une aire de stationnement pour le ramassage scolaire. Afin de réaliser cette acquisition, un acte administratif devrait être rédigé.

Monsieur le Maire propose d'établir l'acte par l'étude Pierre BOUVARD à Priay, car suite à la loi MACRON les tarifs des actes notariés pour les petites transactions ont été plafonnés.

Adoptée à l'unanimité

COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commission urbanisme

La commission s'est réunie le 4 janvier dernier. Elle a étudié les dossiers suivants :

1- Demandes de Déclarations Préalables :

- DP 00131416D0030 déposée le 19 décembre 2016, 68 chemin de la rivière: pose de 2 fenêtres de toit. Avis favorable.
- DP 00131416D0031 déposée le 23 décembre 2016, les Grandes Champagnes: division foncière en vue de bâtir. Avis favorable.

2- Demandes de Certificats d'Urbanisme :

CU 00131416D0050 déposée le 23 décembre 2016, 554 rue des Carronnières : certificat informatif.

Commission communication et nouvelles technologies

Il a été débattu en conseil du rapport de la Cour Régionale aux Comptes fait sur le SIEA.

Un état sur la fibre a été dressé en conseil. Actuellement la maîtrise d'ouvrage est en attente d'une vingtaine de conventions de particuliers pour le passage de la desserte fibre en façade. L'émission de l'Avant-Projet Définitif se fera à réception, puis la phase d'attente des financements du SIEA commencera.

Une étude est en cours pour la couverture en réseau de téléphonie mobile de la commune. Il est demandé de faire passer en Mairie les échanges avec les opérateurs de téléphonie sur le sujet.

Il a été présenté en conseil une étude sur le renouvellement des appareillages des armoires d'éclairage public. Ce projet porte sur deux devis différents, et trois études différentes. Il sera choisi celle qui présentera le meilleur ratio investissement/ rentabilité. Ce sera l'occasion d'effectuer la modernisation et le renouvellement des armoires jugées vétustes et/ou dangereuses (la quasi-totalité du parc de la commune).

Commission Vie associative

Monsieur le Maire a rencontré la présidente de l'association du CDFP ce lundi 23 janvier.

Il lui a fait part de ses remarques sur leurs achats prévisionnels 2017, à savoir trop de variétés de plantes, pas assez de géraniums rouges. Il demande de mieux gérer les arrosages, voir pour installer des minuteurs.

La présidente a exposé des difficultés de fonctionnement dues au manque de bénévoles.

Monsieur le Maire fait part de sa décision : l'employé communal n'aura plus de temps de travail attribué pour aider l'association au fleurissement (soit 2 matinées par semaine).

Centre Communal d'Action Sociale

Une réunion a eu lieu le 16 janvier 2017.

Par délibérations votées à l'unanimité, deux aides financières ont été attribuées à des administrés.

Soirée « aînés » du 04 mars 2017 :

Les personnes de 60 ans et plus inscrites sur les listes électorales sont au nombre de 411. Un courrier d'invitation sera adressé à chaque foyer concerné au cours de la 1ère quinzaine de février.

En partenariat avec le Centre d'Information et de Coordination pour les personnes retraitées du Bassin Burgien, une intervention sur la transmission du patrimoine a été retenue pour le dernier trimestre 2017.

Commission finances

Une réunion a eu lieu pour analyser les taux d'imposition de la commune. Un comparatif des taux appliqués dans différentes communes voisines a été fait.

Commission bâtiments et accessibilité

Une proposition de plans pour l'accessibilité de la mairie a été présentée aux élus.

Les locaux pourront accueillir 3 secrétaires et le Maire. Une cloison acoustique entre le bureau du maire et des secrétaires a été prévue. Une présentation du projet sera faite aux élus par le cabinet d'architecture en charge du projet le 02 février 2017 à 18h30.

Conseil communautaire

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 21/12/2016.

Le plan de financement estimatif de l'aménagement du nouvel accès du musée des soieries d'un montant de 52 250€ a été présenté aux membres. Il convenait de prendre une délibération pour autoriser le président à déposer une demande de subvention et valider le plan de financement.

Les membres du conseil communautaire ont voté avec une abstention d'un élu communautaire de Priay.

Concernant le service de portage des repas; il est étendu aux weekends et jours fériés dès le samedi 07 janvier 2017, sauf le 1er mai, Noël et Jour de l'An.

Commission Ecocitoyenneté, ordures ménagères et assainissement non collectif.

Une réunion a eu lieu le lundi 23 janvier 2017.

Il a été annoncé un projet d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères afin d'équilibrer les budgets ; il s'agit de compenser :

- les hausses des coûts de contribution d'ORGANOM pour les traitements des déchets, et l'augmentation des marchés des collectes qui a été renégocié par appel d'offres pour une durée de 4 ans
- la baisse des recettes des reprises de matériaux.

INFORMATION AUX ELUS

Monsieur Gilles MAJORCZYK est interrogé sur l'envoi d'un courrier fait aux élus communautaires et aux délégués de la commission écocitoyenneté. Ce courrier remet en cause la gestion des déchetteries de la Communauté de Communes, au nombre de 3. Pour la réduction des coûts de fonctionnement en particulier, M. MAJORCZYK suggère que la fermeture d'une déchetterie pourrait être envisagée. Il lui a été évoqué le risque de voir se constituer des dépôts sauvages compte-tenu de

l'éloignement des déchetteries pour les usagers. Concernant ce courrier, le débat reste ouvert au sein du Conseil Municipal.

DOSSIERS DIVERS :

Une réflexion s'impose concernant le projet à donner au bâtiment communal situé rue de la Rivière ayant accès sur la cour du groupe scolaire. Une visite des locaux avec les élus aura lieu pour faire un premier état des lieux.

Aménagement des Carronnières : la maîtrise d'œuvre pour ce dossier a été confiée à la société AINTEGRA. L'avant-projet sera présenté aux élus le 08 février 2017 à 20h en mairie.

Liste des besoins pour le budget 2017 : les élus doivent faire connaître les estimatifs des besoins pour le fonctionnement et les investissements de leur commission.

Les demandes seront étudiées lors de l'élaboration du budget 2017.

INFORMATIONS DIVERSES

Le bac à fleurs rue du Pressoir a été enlevé.

Une consultation auprès d'ARCHIGRAPH est demandée pour la mise à jour des chemins communaux.

Des arrêtés municipaux seront pris pour mettre des barrières dans des chemins de bois.

Le nettoyage printemps des bords de la rivière d'Ain est fixé au samedi 18 mars en matinée. L'horaire reste à définir.

Une réunion avec le Syndicat Pastoral des Brotteaux a eu lieu le 19 janvier 2017. Il a été déploré des détériorations de barrières. Des décharges ont été constatées dans les Brotteaux.

Monsieur le Maire avec l'accord du Conseil Municipal propose de nommer la petite salle rue de la Rivière "salle Fernand STALPORT", en hommage à Monsieur Fernand STALPORT qui a présidé l'association "Atout Cœur", et qui avait fait don d'une cuisine pour ce lieu.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de sa volonté et de celle de Monsieur le Maire de Villettes-sur-Ain de constituer une commission pour le rapprochement des deux communes Priay/Villettes-sur-Ain. Il fait appel à candidatures auprès des élus du Conseil Municipal pour composer cette commission.

GLOSSAIRE :

Loi MAPTAM : Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles.

Loi NOTRe: Loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

LE MOT DU MAIRE

Les vœux 2017 terminés, les élus se mettent au travail : 1ère réunion de la commission finances, études de projets, aménagement de la RD90b, route des Carronnières, accès aux personnes à mobilité réduite de la mairie et de l'église, réduction de la vitesse des véhicules rue des Champagnes.

Gérard THEVEAUX